

États financiers de

**CORPORATION DE PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.**

31 décembre 2010

CORPORATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.

Table des matières

	<u>PAGE</u>
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2,3
Évolution des actifs nets	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6-9
ANNEXE	
Collecte des déchets domestiques dangereux	10

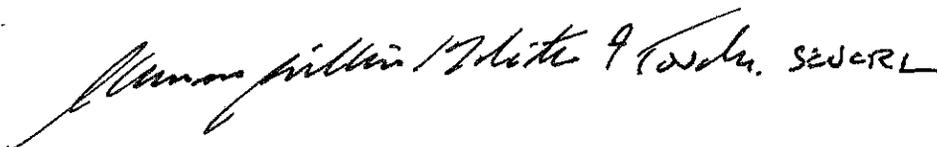
Rapport de mission d'examen

Aux administrateurs de
Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles inc.

Nous avons procédé à l'examen du bilan de Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles inc. au 31 décembre 2010 ainsi que des états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.



1

Le 25 février 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 13875

**CORPORATION DE PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.**

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

(non vérifié)

	2010	2009
	\$	\$
PRODUITS		
Ville de Sept-Îles	172 000	140 000
Subvention salariale Emploi Québec	1 602	423
Revenus ventes MRC de Sept-Rivières	-	4 468
Cotisations des membres	455	2 035
Loyer	8 344	8 856
Projet - Ponctuels	16 414	-
Projet - 30 ans CPESI	-	254
Projet - Collecte des arbres de Noël	3 874	-
Projet - Cyclo Nord-Sud	392	501
Projet - Feuilles mortes	27 042	5 000
Projet - Comité sacs de plastique	4 184	4 147
Projet - Habitat Chauve-souris	923	4 194
Projet - Alouette	20 337	14 518
Projet - Festival de l'environnement	-	14 872
Projet - Compostage MRC de Sept-Rivières	10	-
Projet - Brigade verte	756	534
Revenus d'administration	2 000	2 000
Revenus d'intérêts	560	315
Autres revenus	1 797	2 162
	260 690	204 279

CORPORATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

(non vérifié)

	2010	2009
	\$	\$
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	88 035	99 344
Loyer	16 604	17 571
Frais de déplacement et de représentation	4 725	2 011
Dépenses de bureau	2 872	5 261
Publicité et promotion	28 567	9 553
Télécommunications	5 806	5 258
Abonnements et cotisations	926	220
Assurances	1 553	1 459
Honoraires professionnels	7 078	8 255
Entretien et réparations	2 249	2 107
Projet - Ponctuels	16 414	-
Projet - 30 ans CPESI	-	620
Projet - Collecte des arbres de Noël	4 843	4 809
Projet - Cyclo Nord-Sud	1 757	1 893
Projet - Feuilles mortes	27 042	8 789
Projet - Comité sacs de plastique	4 097	5 902
Projet - Habitat Chauve-souris	924	4 194
Projet - Alouette	20 338	14 517
Projet - Festival de l'environnement	100	14 872
Projet - Compostage MRC de Sept-Rivières	-	4 374
Projet - Brigade verte	2 665	534
Intérêts et frais bancaires	116	177
Amortissement des immobilisations corporelles	3 706	2 560
	240 417	214 280
EXCÉDENT (DÉFICIT) AVANT LES PROJETS SPÉCIAUX	20 273	(10 001)
PROJETS SPÉCIAUX - NETS		
Collecte des déchets domestiques dangereux (annexe 1)	-	651
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	20 273	(10 652)

**CORPORATION DE PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.**

État de l'évolution des actifs nets

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

(non vérifié)

	Actifs nets investis en immobilisations	Actifs nets non affectés	2010	2009
	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	13 193	11 650	24 843	37 164
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	(3 706)	23 979	20 273	(10 652)
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	5 791	(5 791)	-	-
SOLDE À LA FIN	15 278	29 838	45 116	26 512

CORPORATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.

Bilan

au 31 décembre 2010

(non vérifié)

	2010	2009
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	37 717	28 227
Débiteurs (note 4)	45 949	5 514
Subventions à recevoir	2 000	2 500
Charges payées d'avance	500	-
	86 166	36 241
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	15 278	13 193
	101 444	49 434
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	24 463	13 902
Apports reportés	31 865	10 689
	56 328	24 591
ACTIFS NETS		
Actifs nets investis en immobilisations	15 278	13 193
Actifs nets non affectés	29 838	11 650
	45 116	24 843
	101 444	49 434

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

CORPORATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

(non vérifié)

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

L'Organisme est constitué en vertu de la 3^{ème} Partie de la Loi des compagnies du Québec. Il oeuvre dans la région de Sept-Îles et ses activités consistent à offrir une assistance technique et financière aux promoteurs de projets visant à favoriser et promouvoir la protection de l'environnement dans la communauté.

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

Nouveau référentiel comptable

L'ICCA a approuvé un nouveau référentiel comptable applicable aux organismes sans but lucratif. Ainsi, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012, les organismes sans but lucratif devront choisir entre les Normes internationales d'information financière (IFRS) et les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif, selon ce qui convient le mieux à leur situation. L'adoption anticipée de ces normes est permise. À l'heure actuelle, l'Organisme prévoit utiliser les nouvelles normes comptables pour organismes sans but lucratif à compter de son exercice ouvert le 1^{er} janvier 2012. L'incidence du passage à ces nouvelles normes n'a pas encore été déterminée.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

L'Organisme a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés ("ICCA") aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'Organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. L'Organisme continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes:

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Ces apports sont amortis au même rythme que les immobilisations auxquelles ils se rapportent. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement du solde dégressif aux taux annuels suivants :

	%
Équipement de bureau	20
Matériel informatique	30

CORPORATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

(non vérifié)

3. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constatation des apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. DÉBITEURS

	2010	2009
	\$	\$
Organismes et clients	34 700	684
Taxes à la consommation	11 249	4 830
	<u>45 949</u>	<u>5 514</u>

CORPORATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

(non vérifié)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	
			2010	2009
	\$	\$	\$	\$
Équipement de bureau	16 194	6 826	9 368	9 383
Matériel informatique	13 919	8 009	5 910	3 810
	30 113	14 835	15 278	13 193

6. ENGAGEMENTS

La Corporation de Protection de l'Environnement de Sept-Îles inc. loue des locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui vient à échéance en décembre 2011. Le loyer annuel est de 15 600 \$.

L'Organisme a signé un contrat de location-exploitation pour un photocopieur. Les charges sont au coût de 113 \$ par mois. Le contrat se termine en juin 2014 et l'engagement pour le prochain exercice est de 1 356 \$.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur de chaque catégorie d'actifs et de passifs financiers.

Encaisse, débiteurs, subventions à recevoir et créditeurs et charges à payer

Ces actifs et passifs financiers à court terme détenus à des fins de transaction sont évalués à leur valeur comptable puisqu'elle est comparable à leur juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

8. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.

CORPORATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

(non vérifié)

9. GESTION DU CAPITAL

Le financement des activités de l'Organisme est constitué en partie de subventions municipales et les fonds disponibles sont répartis entre les diverses activités de l'Organisme en fonction des priorités établies par le conseil d'administration.

**CORPORATION DE PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DE SEPT-ÎLES INC.**

Projet spéciaux - Collecte des déchets domestiques dangereux

de l'exercice terminé le 31 décembre 2010

(non vérifié)

ANNEXE 1

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Ville de Sept-Îles	39 022	31 335
Compagnie Minière IOC	8 000	1 000
Commission Scolaire du Fer	-	2 045
	<u>47 022</u>	<u>34 380</u>
CHARGES		
Services	36 972	27 983
Publicité et promotion	10 050	7 048
	<u>47 022</u>	<u>35 031</u>
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES PRODUITS	-	(651)